

Benoit RAIMBERT

Avocat associé, Simon associés



Benoit RAIMBERT travaille principalement en immobilier et conseille les prometteurs et les investisseurs privés dans le cadre du montage et de la mise en œuvre de leurs projets en particulier dans les opérations portant sur des immeubles de bureaux et de commerce. En outre, il audite les portefeuilles immobiliers et assiste les investisseurs dans le traitement des aspects réglementaires de leurs opérations (Divisions foncières, environnement etc..).

Expériences professionnelles :

- Avocat Associé SIMON ASSOCIÉS 2015 - Présent
- Avocat Associé QUADRIGE 2011 - 2014
- Avocat Collaborateur LEFEVRE PELLETIER 2004 - 2010
- Avocat Collaborateur SCP LYON-CAEN, THIRIEZ, Avocats aux Conseils 2000 – 2007
- Juriste JURIDICA, société de protection juridique du groupe AXA 1995 – 2000

Formation :

- Faculté de droit Panthéon-Sorbonne (Paris I) – DESS Contentieux Administratif (2003)
- Faculté de droit Panthéon – ASSAS (Paris II) – DEA Droit du Procès (2001)